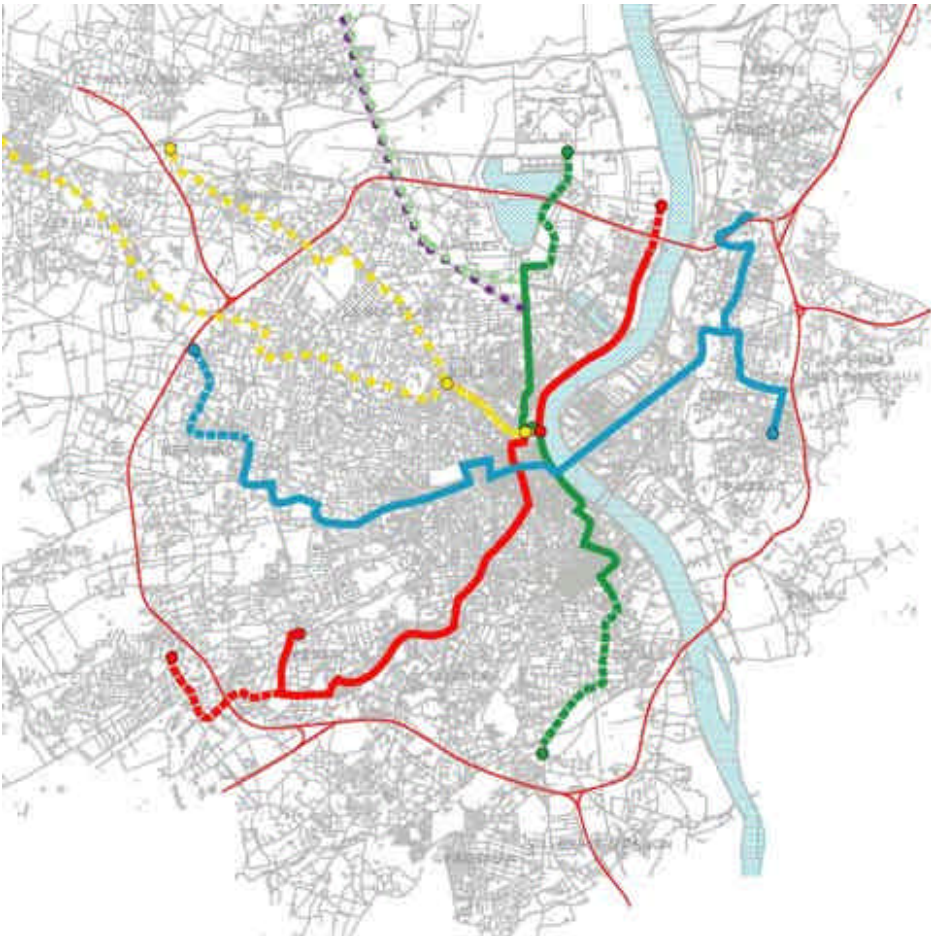


ETUDES PRELIMINAIRES
DOSSIER DE CONCERTATION

LIGNE B – BORDEAUX CLAVEAU

COMPARAISON MULTICRITERE DE
VARIANTES DE TRACES

Janvier 2009



Groupement de Maîtrise d'œuvre
TramwayInfrastructures SYstèmes Aménagements

Parc Château ROUQUEY
14, rue Euler – BP 10075
33 703 Mérignac Cedex
Tel : 05.57.53.14.00
Fax : 05.57.53.14.20

Email : tisya@stie.com.fr



Communauté Urbaine de Bordeaux
Mission tramway

Esplanade Charles de Gaulle
33 076 Bordeaux Cedex
Tel : 05.56.99.88.56
Fax : 05.56.99.87.04

Email : tramway@cu-bordeaux.fr

Date	Fichier	Logiciel	Nb. de page (s)
21 janvier 2009	EPR-TIS-TW-Q00-NT-9301-A_Multicritère.doc	Word 2000	6

indice	date	sommaire des modifications	Rédaction	Vérification	Validation
A	jan - 09	Édition initiale	DIVERS	B. GOALOU	H. VERGNAUX

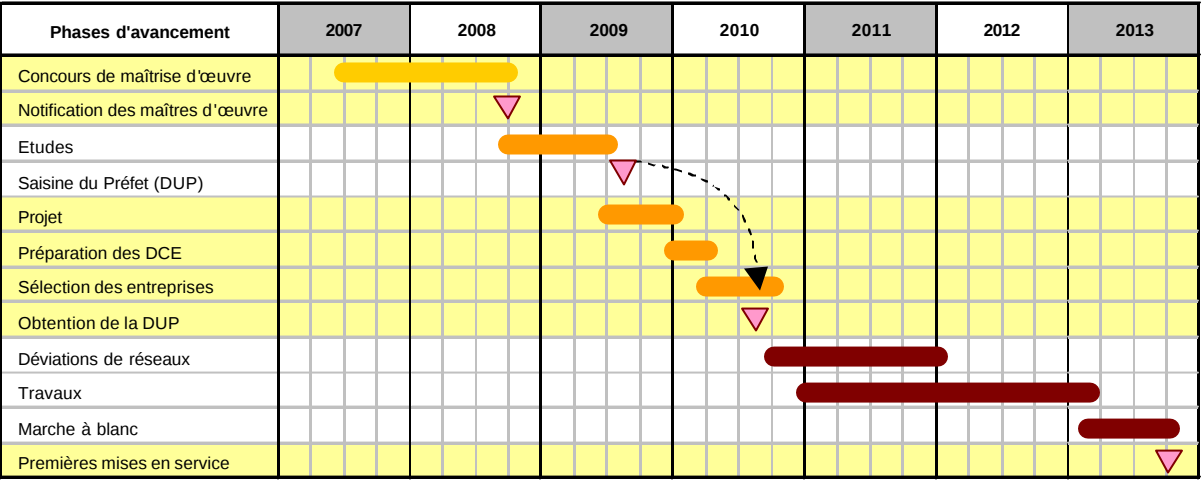
Version du 03/11/2008	1330	EPR.	TIS.	TW.	Q00.	NT.	9301.	A.
charte graphique	phase du projet	émetteur	thème général	Localisation	type doc	numéro d'ordre	indice	



Sans objet, l'extension Nord de la ligne B ne faisant pas l'objet de variantes de tracé.



1. Le calendrier de réalisation



2. CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES ET REGLEMENTAIRES

2.1 Contraintes du PLU communautaire

-ER voirie :

Le tracé de base intercepte l'emplacement réservé de voirie suivant :

- P251 : Elargissement de la rue J.Brunet entre le chemin Lafitte et le bd A.Brandenburg (plateforme tramway) (Emprise 25m)

-SUP :

Le tracé intercepte les servitudes d'utilité publique suivantes :

- Ligne électrique aérienne 225 kv Bacalan Le Marquis
- Ligne électrique aérienne 63 kv Bacalan Marquis Z Bassens

2.2 Contraintes du PPRI

Le tracé s'inscrit dans le périmètre de Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Garonne. Passage en zone rouge hachurée de bleu (champ d'expansion des crues de référence centennale - zone de stockage). Les aménagements projetés ne devraient pas, a priori, poser de problème particulier en matière de transparence hydraulique et devraient donc être compatibles avec les exigences du PPRI. Ceci sera étudié plus en détails dans le cadre de l'AVP.



